

Colloque international

Objectif. Ces mardi et mercredi, des experts venus de Belgique, d'Italie, de France, du Canada... sont réunis à La Louvière pour penser la sécurité des femmes et des enfants dans un contexte de violences post-séparation. Objectif: proposer un état des connaissances et des bonnes pratiques visant à offrir une continuité de sécurité aux victimes au-delà de la rupture.

Solidarité Femmes. Ce colloque est organisé par Solidarité Femmes qui fête ses 40 ans. Créée en 1979 sous le nom de Collectif pour femmes battues, l'association ouvre à l'époque les premiers services spécialisés, dont un refuge sécurisé pour les femmes et leurs enfants.

- Les femmes victimes de violences conjugales ont beaucoup de mal à se reconstruire après la séparation.
- Solidarité Femmes a voulu objectiver ce constat par une étude.
- Qui montre cruellement qu'après la rupture, rien n'est réglé...

Pour huit femmes sur dix, la violence conjugale continue après la rupture

Mais pourquoi tu ne le quittes pas? Les femmes prises dans l'engrenage de la violence conjugale ont (quasi) toutes déjà pris ce genre de réflexion en pleine figure. Pour mille raisons (pratiques, financières, psychologiques...), il n'est pas simple de s'éloigner d'un compagnon violent. Et même quand c'est le cas, quand elles font ce pas, cette domination conjugale ne cesse pas pour autant. Ce serait même plutôt l'inverse.

"Il existe encore quelque chose dans l'imaginaire qui fait croire que la séparation est une solution à la violence conjugale. Ce n'est pas le cas. La violence ne s'arrête pas. La séparation aggrave malheureusement les choses. Cette problématique n'est pas prise au sérieux", assène Josiane Coruzzi, juriste et directrice de Solidarité Femmes, une ASBL lancée en 1979 par des militantes féministes louviéroises sous le nom de Collectif pour femmes battues.

Un constat vertigineux

Dans le cadre de ses 40 ans, Solidarité Femmes organise, ces mardi et mercredi à La Louvière, un colloque international qui se penche sur cette question. Une recherche menée par l'association aboutit à ce constat vertigineux: 79% des femmes interrogées déclarent encore subir des violences après avoir quitté leur ex, la séparation remontant parfois à plus de 5 ans (lire ci-contre).

En Région wallonne, il y a aujourd'hui 19 maisons d'accueil et 739 places pour les femmes, souvent accompagnées d'enfants, qui ont fini par quitter leur conjoint violent. "Ce n'est pas assez", s'empresse de commenter Christie Morreale (PS), nouvelle ministre wallonne de l'Emploi, en charge des Droits des

femmes. "Mais les lignes bougent et il y a des choses que je veux mettre en place."

"On ne les croit pas!"

"On incite les femmes à quitter leur bourreau, mais après, il ne se passe plus rien, dénonce la directrice de Solidarité Femmes. Quand elles vont déposer plainte après la séparation, on ne les croit pas! On les prend pour des mères aliénantes qui veulent se venger de leur ex-compagnon."

Une approche qui confond conflit conjugal et violence conjugale, poursuit-elle. "Alors qu'il ne s'agit pas de disputes, mais d'un processus qui met une victime sous le contrôle de son agresseur. Ce qui est à l'œuvre, c'est une prise de pouvoir par la force, poursuit Josiane Coruzzi. Cette définition de la violence conjugale correspond à la pratique."

L'expérience du terrain? C'est, entre des dizaines d'autres, ce témoignage. Madame raconte que monsieur est resté calme quelque temps après la séparation. Il avait une nouvelle copine; l'échange des enfants se faisait sans trop de heurts. Mais cette relation s'est terminée. Et monsieur est revenu à la charge. "Il vient de nouveau me menacer, m'insulter devant les enfants. Et j'ai peur."

L'impact de cette violence est à la hauteur de la coercition, poursuit M^{me} Coruzzi: enfermement mental et parfois physique, une peur qui reste là, sourde, insidieuse... "Ces personnes ne peuvent pas aller bien. Ce sont les femmes que nous rencontrons et qu'on accompagne. Elles arrivent souvent avec des valisettes de Xanax et de Valium et elles repartent sans médicament, mais avec beaucoup de bienveillance. On ne les pousse pas, on ne les tire pas: on est à côté d'elles."

Annick Hovine

66%

Tout le temps harcelées par leur ex au moment de la rupture
Deux femmes sur trois disent s'être fait suivre, avoir été surveillées ou avoir reçu des appels téléphoniques incessants.

0

Les mesures d'éloignement ne sont pas respectées
Dans l'échantillon de Solidarité Femmes, la justice avait prononcé une mesure d'éloignement dans trois cas. Deux des trois hommes concernés n'ont "jamais" respecté le jugement; le troisième "deux ou trois fois seulement".

92%

L'enfant est utilisé par monsieur contre madame
Pas moins de 50% des femmes interrogées disent qu'elles ont été, "pendant tout le temps de la procédure", confrontées à un père qui montait l'enfant contre sa mère. Pour 42% d'entre elles, cette alliance se produisait "souvent".